

Chapitre XI

L'INTERROGATION

Étudiez les phrases interrogatives dans le texte suivant :

- 1 Vous dites qu'on donnait la même chambre à Hotcock et à Varussin
Où pourquoï
N'y avait-il pas assez de chambres
- 5 Ce n'était pas la peine qu'ils en occupent trente-six du reste les autres étaient des fois occupées par d'autres amis
Combien y avait-il de lits dans cette chambre bleue
Deux lits comme dans les autres même trois dans une, les amis de ces messieurs n'étaient pas compliqués allez c'était tout à la bonne
- 10 flanquette
Quels autres amis restaient le plus souvent à coucher
Je l'ai dit Chantre et Gérard et Hottelier et aussi Miette et mesdemoiselles Lacruseille et Saint-Foin et la duchesse et les autres ça dépendait
- 15 Donnait-on la même chambre à mesdemoiselles Lacruseille et Saint-Foin
Elles sont ensemble chez elles elles ont l'habitude
Et Gérard par exemple quelle chambre lui donnait-on
Ça dépendait ou bien une des chambres du premier ou bien au
- 20 second
Partageait-il aussi sa chambre avec d'autres
Ça dépendait de la place je vous dis ils s'arrangeaient toujours
Combien y a-t-il de lits dans les chambres de vos patrons
Deux dans chaque
- 25 Certains invités partageaient-ils leurs chambres
Je vous dis ils s'arrangeaient toujours pour rendre service, les fois qu'il y avait beaucoup de monde à rester oui ils donnaient le second lit
A qui de préférence
Je n'en sais rien
- 30 Ne serviez-vous pas les petits déjeuners

- Tout le monde le prenait à la salle à manger
 Y avait-il parfois d'autres dames que celles que vous mentionnez
 Oui mais avec tant de va-et-vient comment voulez-vous que je me
 rappelle
- 35 Quelles autres dames par exemple
 Je ne sais pas moi la princesse mademoiselle Lili Frou-Frou des
 autres
 Qui est cette Lili
 Une actrice amie de Morgione
- 40 Restait-elle à coucher avec Morgione
 Ce n'était pas de mon rayon
 Dites ce que vous savez de mademoiselle Lili
 Rien de plus que ce que je dis c'est une actrice amie de Morgione
 elle est souvent venue aux réceptions

Robert Pinget, *L'Inquisiteur* (1962), © Éditions de Minuit.

PRÉALABLES

Connaissances requises

Lecture : *G.M.F.*, chap. VI : « Le groupe nominal », § 2.4., p. 163 et § 5.5, p. 207-208 ; chap. XI : « Les types de phrases », § 2, « L'interrogation », p. 391-401 ; chap. X : « L'adverbe », § 2, p. 376.

La phrase interrogative est un type de phrase qui correspond directement, dans une perspective énonciative, ou plus précisément pragmatique, à un type d'acte : l'acte de questionner. Celui-ci s'oppose aux deux autres types d'actes fondamentaux que sont l'assertion et l'ordre.

Selon que l'interrogation porte sur l'ensemble du contenu propositionnel de la phrase ou sur l'un de ses constituants, l'on distingue respectivement l'interrogation totale et partielle. Les différents cas d'interrogation partielle peuvent à leur tour être distingués selon la fonction de l'élément sur lequel porte l'interrogation.

Quant au couple direct/indirect, il vise à opposer l'interrogation en proposition indépendante de l'interrogation en proposition subordonnée. Seule l'interrogation directe comporte des caractères intonatifs spécifiques et relève du type interrogatif. Les interrogatives indi-

rectes, qui constituent une catégorie particulière de subordonnées complétives¹, ne seront donc pas étudiées dans ce chapitre². Il convient d'ajouter que lorsqu'il caractérise non l'interrogation mais le type d'acte, le qualificatif *indirect* prend le sens de *dérivé* : le type d'acte interrogatif peut en effet être obtenu à partir de (*i.e.* dérivé de) n'importe quel autre type de phrase. Ainsi, du point de vue pragmatique, la phrase assertive *Je ne trouve pas ce livre* peut prendre, dans un contexte énonciatif approprié, la valeur de l'interrogation *Où est ce livre ?* Inversement, une phrase de type interrogatif ne possède pas nécessairement la valeur pragmatique d'une interrogation.

Repérage des occurrences

Le texte ne comporte que des occurrences d'interrogations directes, ce qui simplifie les problèmes d'identification. On remarquera que l'absence de ponctuation ne semble pas gêner le repérage des phrases interrogatives, alors que cette absence empêche tout accès aux caractéristiques prosodiques des énoncés. Ceci tend à prouver que ces dernières sont redondantes par rapport aux moyens morphosyntaxiques et sémantiques par lesquels s'exprime l'interrogation³. Nous relevons toutefois un cas d'ambiguïté généré par l'absence de ponctuation : la première phrase du texte, qui pourrait aussi bien s'achever par un point d'interrogation que par un point d'exclamation ou encore par des points de suspension. Nous y reviendrons ultérieurement, dans le paragraphe consacré à l'interrogation comme acte dérivé. Retenons seulement que cette occurrence, qui pourrait être négligée dans le relevé, mérite au moins d'être examinée.

Nous traiterons en premier lieu de la structure interne de l'interrogation, en distinguant d'abord l'interrogation totale de

1. Voir *G.M.F.*, XIV : 3., p. 499.

2. Si, en revanche, on demandait une étude non pas des *phrases interrogatives* mais de l'*interrogation* dans le texte, il conviendrait d'étudier aussi bien l'interrogation directe que l'interrogation indirecte.

3. Ou inversement, si l'on considère le registre oral. Bien sûr, il n'y a aucune redondance lorsque l'interrogation est marquée seulement par l'intonation (ex. *Tu viens ?*).

l'interrogation partielle, puis en traitant des cas particuliers de l'interro-négation et de l'interrogation par acte dérivé. Une seconde partie sera consacrée à l'étude de l'enchaînement argumentatif question-réponse.

ANALYSE PROPOSÉE

1. Les formes de l'interrogation

A / L'interrogation totale

Comme nous l'avons rappelé plus haut, l'interrogation totale porte sur l'ensemble de la phrase. Dans le texte, elle n'apparaît que sous la forme de l'interrogation avec inversion du sujet – sauf si l'on retient l'hypothèse d'une intonation montante pour la première phrase (c'est-à-dire, à l'écrit, l'hypothèse de l'effacement d'un point d'interrogation), auquel cas nous devrions compter une occurrence d'interrogation totale sans inversion. L'interrogation totale construite à l'aide du morphème *est-ce que* n'est pas représentée.

L'interrogation avec inversion du sujet se présente sous deux formes syntaxiques distinctes : l'inversion simple et l'« inversion complexe ».

a) L'interrogation totale avec inversion simple

Cette structure interrogative consiste à postposer immédiatement au verbe le sujet habituellement antéposé de la phrase assertive canonique. Elle n'est possible que si le sujet a la forme d'un pronom conjoint : *Donnait-on la même chambre à mesdemoiselles Lacruseille et Saint-Foin* (l. 15-16) (phrase assertive correspondante : *on donnait la même chambre...*) - *Partageait-il aussi sa chambre avec d'autres* (l. 21) - *Y avait-il parfois d'autres dames que celles que vous mentionnez* (l. 32) - *Restait-elle à coucher avec Morgione* (l. 40). On complétera le relevé par deux occurrences d'interrogations négatives : *N'y avait-il pas assez de chambres* (l. 4) - *Ne serviez-vous pas les petits déjeuners* (l. 30).

b) *L'interrogation totale avec « inversion complexe »*

Dans les cas où le sujet n'est pas un pronom conjoint, sa simple postposition au verbe dans la phrase déclarative ne suffit pas à faire de cette dernière une phrase interrogative. Cette situation est illustrée dans le texte par la phrase *Certains invités partageaient-ils leurs chambres* (l. 25). En effet, par inversion simple, la phrase assertive *Certains invités partageaient leurs chambres* produirait la phrase agrammaticale **Partageaient certains invités leurs chambres*. L'inversion dite « complexe » évite cette agrammaticalité par postposition au verbe d'un pronom personnel anaphorique du sujet qui, lui, conserve sa position préverbale. Autrement dit, il n'y a pas d'inversion du sujet dans cette bien mal nommée « inversion complexe ».

B / L'interrogation partielle

L'interrogation partielle portant sur un constituant de la phrase, nous adopterons un classement fondé sur la fonction de ce constituant. Le texte présente un large éventail de fonctions différentes.

a) *Interrogation sur la quantification du GN*

Le texte présente deux occurrences de ce premier cas de figure : **Combien** *y avait-il de lits dans cette chambre bleue* (l. 7) ; **Combien** *y a-t-il de lits dans les chambres de vos patrons* (l. 23). Ces deux questions portent en effet sur le quantifiant X d'une phrase du type *Il y a X lits dans cette (ces) chambre(s)*.

Une telle structure interrogative recourt d'une part à un morphème spécifique (*Adv combien + de*), d'autre part à une inversion du sujet simple¹. Remarquons également que l'insertion du verbe entre les deux éléments de l'expression *combien de* ne présente aucun caractère obligatoire : *Combien de lits y avait-il dans cette chambre bleue*.

b) *Interrogation sur la détermination du GN*

Dans la phrase **Quels** *autres amis restaient le plus souvent à coucher* (l. 11), l'interrogation ne porte pas sur le noyau du GN sujet (*ami*),

1. On notera, dans la seconde occurrence, la présence d'un *-t* « euphonique » de liaison, introduit au XVI^e siècle par analogie avec les formes verbales terminées par un *t*.

qui est fourni par la phrase interrogative, mais sur la détermination du GN¹. L'interrogation est seulement marquée par un moyen morphologique : le déterminant interrogatif *quel*. Une « inversion » de type complexe ne semble pas envisageable dans un tel cas : **quels autres amis restaient-ils le plus souvent à coucher*. La présence de l'indéfini *autre* entraîne une restriction sur l'extension du GN sujet sur lequel porte l'interrogation : sont exclus des réponses possibles les *amis* antérieurement mentionnés (comparez à *quels amis restaient...*). Notons enfin que ce type d'interrogation sur la détermination d'un GN sujet se distingue de l'interrogation par le pronom *qui* en ce qu'il porte sur un sous-ensemble de l'ensemble désigné par le nom (*quels amis... = « quels éléments $x_1, x_2, x_3...$ de l'ensemble des amis »*), tandis que *qui* interroge globalement sur l'identité du sujet. Cette différence provient du fait que *quel* présuppose l'existence de la classe désignée par le nom qu'il détermine.

Une seconde occurrence du même type apparaît dans le texte, mais avec un GN de fonction C.O.D. : *Et Gérard par exemple quelle chambre lui donnait-on* (l. 18). De nouveau, nous avons ici une structure interrogative fondée à la fois sur une inversion simple du sujet et sur un morphème interrogatif (le déterminant interrogatif *quel*). Comme dans le cas précédent, l'interrogation invite à sélectionner un exemplaire de la classe désignée par le nom (*chambre*), classe dont *quel* présuppose l'existence. En l'absence d'une telle présupposition, c'est le pronom interrogatif *que* qui est généralement utilisé (*Et Gérard, par exemple, que lui donnait-on*)².

c) Interrogation sur un GN attribut du sujet

Qui est cette Lili (l. 38). Cette interrogation porte sur le constituant à noyau nominal X de la phrase *Cette Lili est X*. Elle s'applique donc bien à un GN de fonction attribut du sujet. Contrairement au cas précédent, la structure interrogative ne repose pas seulement sur un moyen morphologique (le pronom interrogatif *qui*) mais également sur une inversion du sujet. Du point de vue sémantique, la question porte sur l'identité du sujet.

1. On pourrait également classer cette occurrence dans une rubrique « interrogation sur un GN sujet », comme le propose la *G.M.F.*, XI : 2.3.1., p. 394-395.

2. Dans la classification proposée par la *G.M.F.*, cette occurrence serait rangée sous la rubrique « interrogation sur un GN de fonction C.O.D. » (voir *G.M.F.*, p. 395-396).

d) Interrogation sur un circonstant

Oui mais avec tant de va-et-vient, **comment** voulez-vous que je me rappelle (l. 33-34). Cette interrogation est marquée à la fois par une inversion du sujet et par l'adverbe interrogatif *comment*¹. Nous y reviendrons dans la partie consacrée à l'approche pragmatique.

e) Les cas d'ellipse du verbe

Dans les cas d'interrogation avec ellipse du verbe, il est bien sûr plus délicat de fixer la fonction du constituant sur lequel porte l'interrogation. Le texte présente trois occurrences de ce type : *Oui pourquoi* (l. 3) ; *A qui de préférence* (l. 28) ; *Quelles autres dames par exemple* (l. 35). Dans les deux dernières occurrences, les ellipses semblent toutefois aisément récupérables, à partir du contexte qui précède l'interrogation :

- *A qui de préférence [donnaient-ils le second lit]* : interrogation sur le complément d'objet second ;
- *Quelles autres dames par exemple [y avait-il]* : interrogation sur le complément du présentatif.

Cependant, dans ce dernier cas, rien n'interdit d'émettre d'autres hypothèses, moins directement impliquées par le contexte : *Quelles autres dames par exemple [avez-vous vues]* ; *quelles autres dames par exemple [venaient fréquemment dans cet hôtel]*. Or, selon l'hypothèse retenue, la fonction du constituant sur lequel porte l'interrogation est susceptible de varier : ainsi, les deux restitutions que nous venons de proposer correspondent respectivement à la fonction C.O.D. et à la fonction sujet, lesquelles s'ajoutent à la fonction complément du présentatif initialement proposée. Si une telle incertitude n'apparaît pas dans le cas précédent, c'est que la présence de la préposition *à* devant le pronom interrogatif constitue, au plan syntaxique, une contrainte assez forte pour la restitution de l'ellipse verbale.

Malgré tout, dans le cadre fixé par les contraintes morphosyntaxiques, c'est l'examen du contexte phrastique qui permet *in fine* d'évaluer le caractère restituable d'une ellipse. L'interrogation *Quelles*

1. On notera que *comment* est complément circonstanciel de *se rappeler* et que l'inversion porte sur le verbe principal *vouloir*.

autres dames par exemple ne peut être dissociée de l'interrogation précédente du même personnage *Y avait-il d'autres dames que celles que vous mentionnez* : la première est une reformulation, un approfondissement de la seconde. Dans ces conditions, il semble légitime de retenir la solution de l'interrogation sur le complément du présentatif. On remarquera au passage que le flou syntaxique entraîné par l'ellipse du verbe n'entraîne aucune ambiguïté au plan sémantico-pragmatique.

Quant à l'adverbe interrogatif *pourquoi*, nous remarquerons d'abord que, d'une façon générale, l'emploi isolé des adverbes interrogatifs est assez fréquent (*Il est parti en vacances* → *Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?*, etc.), et consiste toujours en une interrogation portant sur un circonstant de la phrase qui précède. Dans le cas de *pourquoi*, il s'agit nécessairement d'une interrogation sur un circonstant de sens causal. Mais cette interrogation peut aussi bien porter sur le *dit* (i.e. le contenu de l'énoncé) que sur le *dire* (i.e. l'énonciation). Dans un enchaînement comme *Il est parti en vacances* → *Pourquoi ?*, l'interrogation porte sur le contenu de l'énoncé (*Pourquoi est-il parti en vacances ?*). Mais, dans l'occurrence du texte, la question porte manifestement sur l'énonciation : *Pourquoi me dites-vous cela ?*

2. Étude pragmatique de l'interrogation

En principe, une phrase de type interrogatif a une valeur pragmatique d'acte interrogatif. Mais ce n'est pas toujours le cas. Deux exceptions symétriques sont susceptibles de se présenter : la phrase de type interrogatif qui n'a pas une valeur pragmatique d'interrogation et la phrase de type non interrogatif qui correspond cependant à un acte interrogatif.

A / Phrases de type interrogatif à valeur d'assertion

a) Considérons tout d'abord la phrase *Oui mais avec tant de va-et-vient comment voulez-vous que je me rappelle* (l. 33-34), que nous avons déjà repérée comme un cas d'interrogation sur le circonstant. Si cette phrase se présente sous les apparences du type interrogatif, il est toutefois évident qu'elle ne possède pas la valeur pragmatique d'une

interrogation : le locuteur ne pose pas réellement une question sur la façon dont il pourrait se remémorer la présence de telle ou telle personne. Autrement dit, une réponse du type *Vous pourriez vous le rappeler en procédant de telle ou telle façon* est d'emblée exclue : une telle interprétation, fondée sur la forme de la proposition, ne possède aucune pertinence énonciative, et c'est la raison pour laquelle elle subit une réinterprétation. Il s'agit donc d'un acte dérivé, l'interrogation ayant la valeur d'une assertion négative : *avec tant de va-et-vient, je ne peux pas me le rappeler*. D'une manière plus générale, cette dérivation d'une assertion négative à partir d'une interrogation vaut pour toute interrogation posée par un locuteur dans des conditions où il sait que l'allocutaire ne peut en aucun cas avoir accès à une réponse. On notera qu'elle est favorisée par le conditionnel ou par un auxiliaire modal (*vouloir* dans le texte) : *Pourquoi serait-il parti ?* → *il n'est pas parti* ; *Où serait-il parti ?* → *il n'est pas parti* ; *Qui d'autre aurait pu partir ?* → *personne d'autre n'aurait pu partir*, etc.

Il va de soi que, lorsqu'elle passe par un acte dérivé d'une interrogation, l'assertion négative prend une valeur particulière : 1 / le locuteur ne prend pas lui-même en charge l'assertion négative, mais oblige l'allocutaire à le faire à sa place ; 2 / la forme interrogative permet de fournir une justification à l'assertion négative. En effet, en disant *Pourquoi serait-il parti*, je dis non seulement « Il n'est pas parti », mais aussi « parce qu'il n'avait aucune raison de le faire ». Dans une perspective rhétorique, ce type d'interrogation est qualifié d'interrogation oratoire.

b) Le cas particulier de l'interrogation négative

Nous relevons dans le texte deux occurrences de phrases qui associent une interrogation et une négation : *N'y avait-il pas assez de chambres* (l. 4) ; *Ne serviez-vous pas les petits déjeuners* (l. 30). Une telle combinaison produit une interrogation orientée, et ceci en direction d'une réponse positive. Contrairement au cas précédemment étudié de l'interrogation à valeur d'assertion négative, à laquelle il n'est pas possible de répondre, l'interrogation négative suscite une réponse par *si*. Une réponse positive, donc, mais d'un positif issu d'une négativation du négatif (*non* → Nég (*non*) = *si*) et non d'un positif premier (*oui*).

B / L'interrogation par acte dérivé

Le texte présente deux cas d'interrogation par acte dérivé : dans la phrase *Vous dites qu'on donnait la même chambre à Hotcock et à Varussin* (l. 1-2), l'interrogation semble dérivée d'une assertion, mais dans le cas de la phrase *Dites ce que vous savez de mademoiselle Lili* (l. 42), c'est d'une injonction que l'interrogation serait dérivée.

Examinons tout d'abord la première occurrence. Sa valeur pragmatique d'interrogative est doublement signifiée par la réplique qui la suit : *Oui pourquoi*. En effet, l'adverbe *oui*, qui marque l'acte illocutoire de l'acquiescement, représente la réponse à une interrogation totale. D'autre part, si l'on cherche à restituer l'interrogation simplement signifiée par l'adverbe *pourquoi*, apparaît nécessairement un verbe référant à l'acte de questionnement : par ex. *Pourquoi me demandez-vous de confirmer ces propos ?*

Comme tout acte dérivé, cette interrogation obtenue à partir d'une assertion¹ s'explique par une infraction au principe de la pertinence énonciative. Rappeler à l'allocutaire ses propos immédiats sous la forme d'une assertion est un acte énonciatif dont le contenu n'est aucunement informatif. Or une assertion sans contenu informatif, c'est-à-dire sans propos, n'est pas concevable. Par conséquent cette phrase de forme assertive possède nécessairement une autre valeur : le rappel des propos de l'allocutaire prend en contexte la valeur d'une demande de confirmation, c'est-à-dire une valeur interrogative.

La seconde occurrence est plus délicate. Il est assez évident que la phrase injonctive *Dites ce que vous savez de mademoiselle Lili* s'interprète fort naturellement comme un acte interrogatif : « Que savez-vous de mademoiselle Lili ? » La difficulté réside dans l'explication de cette dérivation. La dérivation du type injonctif en type interrogatif semble liée ici au fait que l'injonction porte sur un

1. Nous avons remarqué, au tout début de l'étude de ce texte, que plusieurs hypothèses pouvaient être émises quant à la ponctuation finale de la phrase. Bien entendu, nous excluons, dans ce paragraphe consacré aux actes dérivés, l'hypothèse du point d'interrogation (qui demeure malgré tout parfaitement envisageable). Restent donc deux valeurs premières possibles (l'injonction étant exclue) : l'assertion et l'exclamation – la seconde étant, dans la phrase ici considérée, difficilement discernable de la première (sur le caractère approximatif de la frontière entre assertion et exclamation, voir *G.M.F.*, XI : 3.1.). Nous pouvons donc raisonner en prenant pour base la valeur assertive.

dire dont le contenu contient une variable, qui est signifiée par le démonstratif *ce* de la relative substantive *ce que vous savez de mademoiselle Lili*. Notons qu'en l'absence de variable, l'injonction à dire X s'interprète simplement comme une injonction à répéter X (*dites trente-trois ; dites que vous êtes tombé en panne*).

3. L'enchaînement question-réponse

Du point de vue sémantico-logique, le type de phrase interrogatif a pour effet de suspendre la valeur de vérité de la proposition : une interrogative, totale ou partielle, n'est en effet ni vraie, ni fausse. Répondre à une interrogation, c'est justement attribuer une valeur de vérité à la proposition P contenue dans la question. Dans le cas de l'interrogation totale, la réponse consiste simplement à affirmer la vérité ou la fausseté de P. Dans le cas de l'interrogation partielle, l'attribution d'une valeur de vérité passe par la saturation de la variable impliquée par le morphème interrogatif¹. Telle est donc la contrainte fondamentale véhiculée par l'interrogation : inviter l'allocutaire à déclarer la vérité ou la fausseté d'une proposition. De fait, il est évident que la phrase constituant la réponse privilégiera le type déclaratif. Cependant, aussi forte que soit cette contrainte, il n'est pas exclu que l'allocutaire ait le moyen de s'y soustraire. Dans ce cas, il fournit une réponse dont on pourrait dire qu'elle ne répond pas à la question posée. Nous distinguerons donc la réponse par attribution d'une valeur de vérité de la réponse sans attribution d'une valeur de vérité.

A / Réponse par attribution d'une valeur de vérité

La valeur de vérité n'est pas nécessairement attribuée d'une façon explicite par la réponse. Nous devons donc poser une nouvelle dichotomie, entre réponse explicite et réponse implicite. En outre,

1. Par exemple *Qu'a sonné ?* présuppose *X (= quelqu'un) a sonné*. Une réponse du type *C'est Pierre* entraîne la saturation de la variable X et permet de former une phrase pourvue d'une valeur de vérité : *Pierre a sonné*.

dans le cas des réponses par attribution d'une valeur de vérité, il arrive qu'une valeur de vérité ne soit attribuée que sous certaines conditions. Nous distinguerons donc également la réponse inconditionnelle de la réponse conditionnelle.

a) Réponse explicite

α) Réponse explicite inconditionnelle :

— Interrogation totale : pour l'interrogation totale, les trois types de réponses explicites inconditionnelles sont l'affirmation (*oui*), la négation (*non*) et, dans le cas particulier de l'interrogation négative totale, la réfutation (*si*). Le texte présente seulement deux occurrences de réponses affirmatives : *Vous dites qu'on donnait la même chambre à Hotcock et Varussin* → **Oui** [...] (l. 1-3) - *Y avait-il parfois d'autres dames que celles que vous mentionnez* → **Oui** [...] (l. 32-34).

Le mot *oui* pourrait, dans les deux cas, être suivi de l'assertion correspondant à l'interrogative : par ex. *oui, il y avait d'autres dames que celles que je mentionne*. Mais l'assertion seule ne fournit généralement pas une réponse appropriée : *Y avait-il parfois d'autres dames que celles que vous mentionnez* → ?? *il y avait d'autres dames que celles que je mentionne*. La nécessité de l'élément adverbial¹ prouve que la réponse explicite inconditionnelle à l'interrogation totale ne doit pas être seulement une phrase qui possède une valeur de vérité (par ex. une phrase assertive, qui présente son contenu comme vrai), mais une phrase qui *asserte* une valeur de vérité. Autrement dit, si l'on symbolise l'interrogative totale par [P + ?], la réponse explicite inconditionnelle appropriée doit avoir la forme [il est vrai que P] et non la forme [P].

— Interrogation partielle : dans le cas de l'interrogation partielle, la réponse explicite inconditionnelle consiste, nous l'avons rappelé, en une phrase obtenue par saturation de la variable impliquée par le morphème interrogatif. Cette configuration se rencontre à plusieurs reprises dans le texte : *Combien y avait-il de lits dans cette chambre bleue* → **Deux lits comme dans les autres** [...] (l. 7-8) ; *Combien y a-*

1. *Oui* en début de phrase, en effet en début de phrase ou en position postverbale, bien en position postverbale (*il y avait bien d'autres dames...*), etc.

2. La suite de la réponse (*même trois dans une*) est assez surprenante à première lecture. Elle ne peut pas être considérée comme un élément de réponse à l'interrogation *Combien y avait-il de lits dans cette chambre bleue*, puisque celle-ci ne porte que sur une et une

t-il de lits dans les chambres de vos patrons → **Deux dans chaque** (l. 23-24); *Quelles autres dames par exemple* → [...] **mademoiselle Lili Frou-Frou des autres** (l. 35-37); *Qui est cette Lili* → **une actrice amie de Morgione** (l. 41-42); *Dites ce que vous savez de mademoiselle Lili* → [...] **c'est une actrice amie de Morgione elle est souvent venue aux réceptions** (l. 42-44). Dans quatre cas sur cinq, la réponse est une phrase nominale : seul est énoncé l'élément qui sature la variable, cet élément constituant le propos de la phrase¹. Toutefois, la dernière occurrence fait exception. Nous remarquerons que, contrairement au cas précédent, le fait que la réponse possède une valeur de vérité suffit pour que son enchaînement à l'interrogation soit approprié. La valeur de vérité n'a pas à être assertée.

β) Réponse explicite conditionnelle :

Si l'allocutaire est fortement contraint à produire un énoncé saturant la variable contenue dans l'interrogation ou assertant une valeur de vérité, il demeure libre d'aménager ces contraintes en limitant ou en divisant le champ d'application de la valeur de vérité attribuée. En d'autres termes, la réponse est ici soumise à certaines conditions, plus ou moins explicitées. Ainsi, dans l'enchaînement *Certains invités partageaient-ils leurs chambres* → [...] **les fois qu'il y avait beaucoup de monde à rester oui ils donnaient le second lit** (l. 25-27), la réponse affirmative à l'interrogation totale est limitée par la restriction explicite de la première partie de la phrase. Il y a bien assertion d'une valeur de vérité, mais dans un univers de discours restreint².

Dans le cas de l'interrogation partielle, ce type correspond à une saturation conditionnelle de la variable impliquée par le morphème

seule chambre. La séquence *même trois dans une* est en fait un développement du pronom *les autres* : « Il y avait deux lits dans cette chambre bleue, comme dans les autres chambres, à ceci près que dans les autres chambres il y en avait parfois trois » Il s'agit donc d'un raccourci syntaxique, caractéristique du registre oral.

1 Fourni par le couple question-réponse.

2 Plus précisément, l'univers de discours est divisé en deux parties. Une valeur de vérité est assertée pour l'une de ces parties (dans le contexte *les fois qu'il y avait beaucoup de monde* est assertée la vérité de *ils donnaient le second lit*), tandis que la valeur de vérité complémentaire est inférée pour l'autre (la réponse du texte implique *les fois qu'il n'y avait pas beaucoup de monde ils ne donnaient pas le second lit*). Notons bien que la valeur de vérité complémentaire peut fort bien être également posée : l'inférence que nous venons d'indiquer entre parenthèses aurait pu être enchaînée à la réponse du texte par *mais*.

interrogatif. Deux occurrences de cette catégorie apparaissent dans le texte, avec une condition non explicitée (exprimée seulement par *ça dépendait*) : *Quels autres amis restaient le plus souvent à coucher* → *Je l'ai dit Chantre et Gérard et Hottelier [...] et les autres ça dépendait* (l. 11-14) ; *Et Gérard par exemple quelle chambre lui donnait-on* → *Ça dépendait ou bien une des chambres du premier ou bien au second* (l. 18-20).

Qu'il s'agisse d'interrogation totale ou partielle, l'on remarquera bien que la réponse conditionnelle entraîne un relâchement de la contrainte qui s'exerce sur l'enchaînement question → réponse. En restreignant l'univers de discours dans lequel s'applique la valeur de vérité de la proposition réponse, l'allocutaire informe effectivement le locuteur mais en échappant à la structure qu'impose l'interrogation. La réponse n'est plus un reflet fidèle de la question : s'il s'agit d'une interrogation partielle, la variable est bien saturée, mais par plus d'un élément (l. 18-20), voire par un nombre d'éléments indéterminé (l. 11-14) ; s'il s'agit d'interrogation totale, deux valeurs de vérité contradictoires sont assertées en même temps.

b) Réponse implicite

La réponse implicite fournit à l'allocutaire un autre moyen d'atténuer la contrainte exercée par la structure interrogative : elle consiste à différer la réponse en obligeant celui qui pose la question à pratiquer une ou plusieurs inférences avant de l'atteindre.

α) Réponse implicite inconditionnelle :

Nous distinguerons deux types de réponses implicites inconditionnelles, selon le type de phrase utilisé :

— Réponse déclarative : dans le cadre des réponses implicites avec attribution d'une valeur de vérité, le type déclaratif semble réservé à l'interrogation totale¹. Toute phrase déclarative ne contenant aucun des morphèmes *oui*, *non*, *si*, en réponse à une interrogation totale, est nécessairement une réponse implicite. Nous en rele-

1 En effet, le type déclaratif est le type standard de la réponse explicite à une interrogation partielle. Lorsqu'une réponse déclarative à une interrogation partielle ne peut être considérée comme une réponse explicite (par ex. *Qu'est-ce que c'est ?* → *La lumière était éteinte*), il s'agit nécessairement d'une réponse (implicite) sans attribution d'une valeur de vérité (= « je ne sais pas »).

vous trois occurrences dans le texte, qui sollicitent divers types de processus inférentiels :

— *Donnait-on la même chambre à mesdemoiselles Lacruselle et Saint-Foin* → **Elles sont ensemble chez elles elles ont l'habitude** (l. 15-17) : dans ce premier cas, l'interprète accède à la réponse positive par une série d'inférences (« elles sont ensemble chez elles, donc la bienséance n'exigeait pas de leur donner des chambres séparées, donc on leur donnait la même chambre »).

— *N'y avait-il pas assez de chambres* → **ce n'était pas la peine qu'ils en occupent trente-six** [...] (l. 4-5) : la réponse implicite est ici le *si* de réfutation. Le mécanisme inférentiel qui permet d'y accéder consiste en une double présupposition globale¹ : *ce n'était pas la peine qu'ils en occupent trente-six* présuppose *ils n'en ont pas occupé trente-six*, c'est-à-dire, « ils n'ont pas occupé toutes les chambres », qui présuppose à son tour « il y avait assez de chambres ».

— *Né serviez-vous pas les petits déjeuners* → **Tout le monde le prenait à la salle à manger** (l. 30-31) : comme dans le cas précédent, la réponse implicite est un *si* de réfutation. Mais le processus inférentiel est tout à fait différent. Ici, l'énoncé-réponse ne répond pas seulement à la question posée mais aussi et surtout à une question sous-jacente à celle-ci, qui réitère une interrogation antérieurement formulée : *Certains invités partageaient-ils leurs chambres*. Entièrement explicite, la réponse du texte s'interprète en effet de la façon suivante : « Si, mais comme tout le monde le prenait à la salle à manger, je n'entrais pas dans les chambres, par conséquent j'ignore si certains invités les partageaient. » Ainsi, en refusant l'enchaînement sur le posé, cette réponse disqualifie la question. Par conséquent, l'accès à la réponse implicite *si* ne constitue qu'un enjeu mineur : il s'effectue simplement par défaut².

— Réponse interrogative : une réponse de type interrogatif est nécessairement une réponse implicite. Elle convient aussi bien à

1 La présupposition globale est liée à des faits d'antécedence existentielle ou temporelle. Elle constitue une inférence non implicative (voir R. Martin, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983, p. 209). Dans l'occurrence étudiée, la présupposition globale joue sur une antécedence de type temporel.

2 Notons qu'une autre lecture est à la rigueur possible, si l'on sous-entend dans les *chambres* à la suite de la question *Né serviez-vous pas les petits déjeuners*. Dans ce cas, la réponse implicite serait *non*.

l'interrogation totale qu'à l'interrogation partielle. Le texte en contient une seule occurrence, dans le cadre d'une interrogation partielle : *Oui pourquoi* → ***N'y avait-il pas assez de chambres*** (l. 3-4) : l'adverbe *pourquoi* interroge sur la cause de l'énonciation précédente¹. La réponse fournie peut donc être explicitée de la façon suivante : « Je vous demande de confirmer ces propos parce que s'ils sont avérés, il serait légitime d'en déduire qu'il n'y avait pas assez de chambres. » Par son orientation vers une réponse positive, l'interrogation négative permet de vérifier la validité de cette conclusion. En outre, ce type de réponse interrogative permet au locuteur de prendre ou de conserver (tel est le cas dans le texte) le rôle dominant de l'interrogateur. Du point de vue de l'interprète de la réponse, le même trajet interprétatif est parcouru, mais dans le sens inverse : la réponse interro-négative est une demande de confirmation d'une proposition déduite de mes propos. En tant que telle, elle peut effectivement être considérée comme une cause de la demande de confirmation de ces propos². Deux inférences implicatives sont donc nécessaires, d'une part sur la cause de l'énonciation de la réponse, d'autre part sur le contenu sémantique de cette réponse.

β) Réponse implicite conditionnelle :

Nous relevons deux occurrences de ce type. Tout d'abord, l'enchaînement *Partageait-il aussi sa chambre avec d'autres* → ***Ça dépendait de la place je vous dis, ils s'arrangeaient toujours*** (l. 21-22). Dans cet enchaînement, la réponse consiste, comme nous l'avons vu dans le paragraphe consacré aux réponses explicites conditionnelles, à restreindre l'assertion de la vérité de la phrase *il partageait aussi sa chambre avec d'autres* à la condition impliquée par *ça dépendait de la place*. Mais ici, l'assertion de la vérité de cette phrase n'est pas directement énoncée : elle est déduite de l'interprétation de la condition, qui forme à elle seule le contenu de la réponse. Or la condition est elle-même exprimée de façon implicite. L'interprète de la réponse doit donc : 1 / inférer, à partir de *ça dépendait de la place*,

1 C'est-à-dire « Pourquoi me demandez-vous de confirmer qu'on donnait la même chambre à Hotcock et Varussin ? »

2 Schematiquement pourquoi me demandez-vous de confirmer P ? → parce que je cherche à confirmer P impliquée par P D'où l'énonciation de P sous la forme d'une interrogation négative

que le nombre de places libres varie (présupposé sémantique) ; 2 / savoir que si le nombre de places libres est suffisant il n'est pas nécessaire de partager les chambres (connaissances d'univers) ; 3 / en déduire que la réponse est affirmative dans le cas où il n'y a pas assez de place, et négative dans le cas contraire (inférence fondée sur les connaissances d'univers à partir du sens du verbe *partager*)¹.

La seconde occurrence est formée par la deuxième partie de la réponse dans l'enchaînement *N'y avait-il pas assez de chambres → ce n'était pas la peine qu'ils en occupent trente-six du reste les autres étaient des fois occupées par d'autres amis*. Réduite encore une fois à l'expression d'une condition, elle s'interprète d'une façon analogue à l'occurrence précédente, à ceci près que la question est de type interro-négatif : réponse négative implicite soumise à la condition « quand les autres chambres étaient occupées par d'autres amis ».

B / Réponse sans attribution d'une valeur de vérité

Le dernier moyen que l'allocutaire possède pour échapper à la contrainte interrogative sans rompre la cohésion de l'enchaînement question → réponse consiste tout simplement à répondre... qu'il ne peut pas répondre. Dans ce cas, la valeur de vérité de la proposition contenue dans l'interrogative demeure suspendue. Nous pouvons distinguer, comme nous l'avons fait précédemment, la réponse explicite de la réponse implicite :

— Réponse explicite : *A qui de préférence → je n'en sais rien* (l. 28-29) ; *Quelles autres dames par exemple → je ne sais pas moi [...]* (l. 35-36). L'enchaînement *Dites ce que vous savez de mademoiselle Lili → Rien de plus que ce que je dis [...]* (l. 42-43) représente un cas limite. Le fait que *rien* possède un complément entraîne une réorientation de ce morphème en direction du positif (« je sais ceci, mais je l'ai déjà dit »). La réponse sature donc la variable de l'interrogation partielle, mais par un élément non informatif puisque déjà énoncé. En d'autres termes, l'allocutaire ne répond pas dans ce cas qu'il ne peut pas répondre, mais seulement qu'il ne peut pas répondre plus qu'il n'a déjà répondu.

1. La même réponse conduirait à la conclusion inverse à partir d'une question du type *Restait-il seul dans cette chambre ?*, ce qui montre bien que ce n'est pas la réponse seule qui est interprétée mais l'enchaînement question → réponse.

— Réponse implicite :

– *Restait-elle à coucher avec Morgione* → **Ce n'était pas de mon rayon** (l. 40-41). L'interprétation passe ici par une inférence implicative : « ce n'est pas de mon rayon » implique « je ne sais pas ».

– *Y avait-il d'autres dames que celles que vous mentionnez* → *oui mais avec tant de va-et-vient* **comment voulez-vous que je me rappelle** (l. 32-34) : l'implicite est d'abord ici lié à un phénomène d'acte dérivé. Comme nous l'avons vu plus haut, cette interrogation est purement rhétorique puisqu'elle a la valeur d'une assertion négative (« avec tant de va-et-vient, je ne peux me le rappeler »). Par inférence implicative (« je ne peux me le rappeler » donc « je ne sais pas lesquelles »), cet énoncé constitue bien une réponse sans attribution d'une valeur de vérité à une interrogation qui, notons-le, est elle-même implicite : la question « quelles dames y avait-il hormis celles que vous mentionnez ? » n'est pas posée mais pragmatiquement impliquée par anticipation d'une réponse positive à la question *Y avait-il d'autres dames que celles que vous mentionnez*.

Il est exceptionnel, bien entendu, qu'une page fournisse un aussi grand nombre de phrases interrogatives, et de structures aussi variées. C'est, de la part de l'auteur, un véritable exercice de virtuosité stylistique. On s'en étonnera peut-être encore davantage si l'on sait que *L'inquisiteur* de Robert Pinget n'est rien d'autre, du début à la fin, qu'une sorte d'interrogatoire « policier » d'un ton particulièrement comminatoire et inquisitorial (ce qui justifie pleinement le néologisme du titre), mais dont les motifs ne s'éclairciront jamais. On peut certes y voir un simple procédé romanesque destiné à mettre en place une fiction fourmillante de personnages et de lieux, encore que dépourvue de véritable intrigue, bien dans le goût du Nouveau Roman. Mais nous avons vu que la forme interrogative gagne aussi le discours de l'interrogé (l. 3, 33), ou que ses réponses détournent ou déjouent ses questions. L'incertitude et le soupçon mettent en cause pareillement le bien-fondé des questions de « l'inquisiteur » et celui des réponses du « suspect » ; l'interrogation devient la « forme-sens »¹ fondamentale et la clé de la signification du livre.

1. Au sens que Meschonnic donne à cette expression dans *Pour la poétique*, Gallimard, 1970.